

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15085484

Journal de commerce de Charleroi

ENTRÉE LE

08 JUIN 2015

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0436.198.211

Dénomination

(en entier) : **CALITRI SPRL**

(en abrégé) :

Forme juridique : S.P.R.L.

Siège : 6200 BOUFFIOULX, Rue de la Blanche Borne 32/1

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification des mandats de rémunération

P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 25 mars 2015

Tenue au siège social

Monsieur CALITRI préside la séance qui est ouverte à 18 heures

Le président constate que l'entièreté du capital est représentée, que l'assemblée est apte à délibérer sur les points

de son ordre du jour et qu'il n'y a pas lieu de justifier la convocation préalable.

ORDRE DU JOUR :

1. Modification des mandats de rémunération des gérants

Monsieur le Président démontre que l'Assemblée est valablement constituée, ce que tout le monde reconnaît, et passe à l'ordre du jour.

1. 1. Modification des mandats de rémunération des gérants

Monsieur le Président fait, ensuite, lecture de la décision de modifier les mandats de rémunération des gérants.

Monsieur Calitri Giuseppe passe donc de gérant rémunéré à gérant non rémunéré au 31 mars 2015.

Monsieur Calitri David passe donc de gérant non rémunéré à gérant rémunéré au 1 juillet 2015.

A l'unanimité des voix, sans réserves et restrictions, l'assemblée prend acte du rapport du gérant et décide de ne pas s'en écarter

Après avoir répondu à toutes les questions qui lui ont été posées, le président demande à l'assemblée de passer au

vote des points suivant repris à l'ordre du jour

Après lecture et signature du présent procès-verbal, à 21 h, la séance est levée, l'ordre du jour étant épuisé.

CALITRI Giuseppe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2015 - Annexes du Moniteur belge